

Intitulé du diplôme

L2 DROIT Parcours juridique (0)

Composante(s) concernées

DSEG

N° Semestre	Code	Nature Élément	Nom complet	Crédits	Coef.	Session 1 ou unique si Contrôle continu intégral			Session 2			Paramétrage APOGEE									
						Modalité de contrôle	Nature de(s) l'épreuve (s)	Nombre d'épreuves	Durée	Nature de l'épreuve	Nombre d'épreuves	Durée	Barème	Conservation	Durée de conservation	Note mini de conservation	Capitalisation	Report	Note minimale de report		
3			SEMESTRE 3																		
		UE	UE fondamentale droit civil	6			CC + ET											oui			
			DROIT CIVIL																		
		EC	EC CM Droit civil - contrats		2		ET	Ecrit	1	3h		ECRIT	1	3h	note/20						
		EC	EC TD Droit civil - contrats		1		CC	Ecrit (1)	au moins 1 épreuve écrite (7)	de 1/2 h à 2h (2)				note/20							
		UE	UE fondamentale droit administratif	6			CC + ET										oui				
			DROIT ADMINISTRATIF																		
		EC	EC CM Droit administratif 1		2		ET	Ecrit	1	3h		ECRIT	2	3h	note/20						
		EC	EC TD Droit administratif 1		1		CC	Ecrit	au moins 1 épreuve écrite (7)	de 1/2 h à 2h (2)				note/20							
		UE	UE fondamentale Droit pénal	6			CC + ET										oui				
			DROIT PENAL																		
		EC	EC CM Droit pénal		2		ET	Ecrit	1	3h		ECRIT	2	3h	note/20						
		EC	EC TD Droit pénal		1		CC	Ecrit	au moins 1 épreuve écrite (7)	de 1/2 h à 2h (2)				note/20							
		UE	UE complémentaire	9													oui				
		EC	EC CM Droit des affaires		1		ET	Ecrit ou QCM (1)	1	1h		Ecrit ou QCM (1)	1	1h	note/20	OUI	1 an	12	OUI	0	
		EC	EC Institutions de l'UE et Conseil de l'Europe (institutions internationales en 18-19)		1		ET	Ecrit ou Oral ou QCM (1)	1	1h (2)		Ecrit ou Oral ou QCM (1)	1	1h (2)	note/20	OUI	1 an	12	OUI	0	
		EC	EC CM Droit constitutionnel 3		1		ET	Ecrit	1	1h		Ecrit	1	1h30	note/20	OUI	1 an	12	OUI	0	
		EC	Choix de matière (1 sur 2)		1		ET	Ecrit	1	1h				note/20						0	
		MAT1	MAT1 CM histoire du droit des affaires		1		ET	Ecrit	1	1h		Ecrit	1	1h	note/20	OUI	1 an	12	OUI	0	
		MAT1	MAT1 Histoire politique		1		ET	Ecrit	1	1h		Ecrit	1	1h	note/20	OUI	1 an	12	OUI	0	
		UE	UE transverse 3	3																	
		EC	EC TD Recherche documentaire																		
		EC	EC TD Langue																		
		MAT1	MAT1 TD Allemand -				(3)	(3)	(3)	(3)		(3)	(3)	(3)	note/20	oui	1 an	12		oui	0
		MAT1	MAT1 TD Anglais				(3)	(3)	(3)	(3)		(3)	(3)	(3)	note/20	oui	1 an	12		oui	0
		EC	EC facultatif LV 2																		
		MAT1	MAT1 TD Anglais - LV2 (non concerné METZ)				CC	Ecrit	1 + note de participation	1h30				bonus (10)	oui	1 an	0,1				
		MAT1	MAT1 TD Allemand - LV2 S3 (non concerné METZ)				CC	Ecrit	1 + note de participation	1h30				bonus (10)	oui	1 an	0,1				
4			SEMESTRE 4																		
		UE	UE fondamentale droit civil 2	6			CC + ET											oui			
			DROIT CIVIL																		
		EC	EC CM Droit civil - responsabilité		2		ET	Ecrit	1	3h		ECRIT	1	3h	note/20						
		EC	EC TD Droit civil - responsabilité		1		CC	Ecrit	au moins 1 épreuve écrite (7)	de 1/2 h à 2h (2)				note/20							
		UE	UE fondamentale droit administratif 2	6			CC + ET										oui				
			DROIT ADMINISTRATIF																		
		EC	EC CM Droit administratif 2		2		ET	Ecrit	1	3h		ECRIT	1	3h	note/20						
		EC	EC TD Droit administratif 2		1		CC	Ecrit	au moins 1 épreuve écrite (7)	de 1/2 h à 2h (2)				note/20							
		UE	UE fondamentale Procédure pénale	6			CC + ET										oui				
			DROIT PENAL																		
		EC	EC CM Procédure pénale		2		ET	Ecrit	1	3h		ECRIT	1	3h	note/20						
		EC	EC TD Procédure pénale		1		CC	Ecrit	au moins 1 épreuve écrite (7)	de 1/2 h à 2h (2)				note/20							
		UE	UE complémentaire	6													OUI ≥10				
		EC	EC CM Droit du travail		1		ET	Ecrit ou QCM (1)	1	1h		Ecrit ou QCM (1)	1	1h	note/20	OUI	1 an	12		OUI	0
		EC	EC CM Ordre juridique de l'UE		1		ET	Ecrit ou Oral ou QCM (1)	1	1h (2)		Ecrit ou Oral ou QCM (1)	1	1h (2)	note/20	OUI	1 an	12		OUI	0
		EC	EC choix de matière (1 sur 3)		1		ET	Ecrit ou Oral ou QCM (1)	1	1h		Ecrit ou Oral ou QCM (1)	1	1h	note/20	OUI	1 an	12		OUI	0
		MAT1	MAT1 Droit comparé (cas à esprit)		1		ET	Ecrit ou Oral ou QCM (1)	1	de 1/4 h à 2h (2)		Ecrit ou Oral ou QCM (1)	1	de 1/4 h à 2h (2)	note/20	OUI	1 an	12		OUI	0
		MAT1	MAT1 Economie publique		1		ET	Ecrit	1	1h (2)		Ecrit ou Oral ou QCM (1)	1	1h (2)	note/20	OUI	1 an	12		OUI	0
		MAT1	MAT1 Histoire du droit pénal		1		ET	Ecrit ou Oral ou QCM (1)	1	1h (2)		Ecrit ou Oral ou QCM (1)	1	1h (2)	note/20	OUI	1 an	12		OUI	0
		UE	UE transverse 4	3																	
		EC	EC TD Langue																		
		EC	EC TD Langue																		
		MAT1	MAT1 TD Anglais ou allemand				CC	Ecrit	1 + note de participation	1h30		Ecrit	1	1h30	note/20	oui	1 an	12		oui	0
		UE	UE libre	3				(3)	(3)	(3)		(3)	(3)	(3)	note/20	oui	1 an	12		oui	0
		EC	EC Matière choisie dans une autre composante																		
		CHQI	CHQI facultative -																		
		EC	EC Initiation à la recherche				ET							bonus (8)							
		STG	STG Stage court				ET	évaluation	1	xx				bonus (8)	oui	1 an	0,5				

DISPOSITIONS PARTICULIERES

- (0). Le présent tableau comporte des options (numérotées 1 à 3) laissées à l'équipe pédagogique. Il est complété par une version annuelle dans laquelle l'équipe fixe les choix, publiée dans le mois qui suit la rentrée.
- (1). Le choix du type d'épreuve est opéré par l'équipe pédagogique. Le cas échéant, l'équipe fixe aussi le nombre d'épreuves.
- (2). La durée de chaque type d'épreuve ouvert pour l'EC est fixée par l'équipe pédagogique.
- (3). Les modalités de contrôle des connaissances en langues sont fixées par l'UFR Lansad à Nancy et l'équipe pédagogique à Metz et sont communes à toutes les langues. Les MCC des UE libres sont fixés par les composantes qui les organisent.
- (4). Trois absences injustifiées en TD entraînent la défaillance au TD. Les étudiants sont tenus de faire parvenir leurs justificatifs d'absence à la scolarité dans la semaine qui suit l'absence, sans quoi celle-ci pourra être considérée comme injustifiée. En cas d'absence justifiée à une épreuve écrite de travaux dirigés, une épreuve de substitution sera proposée si cela est matériellement possible pour le chargé de TD. Dans le cas contraire, la note de CC sera neutralisée.

Les responsables d'enseignement peuvent majorer la note ou la moyenne des notes de Travaux dirigés jusqu'à 3 points en fonction notamment de la participation orale ou de travaux restitués par l'étudiant. La note de colle ne peut à elle seule constituer la note de TD

En deuxième session ne peuvent être passées que les matières non validées dans les unités non validées.

Le statut AJAC sera attribué sur décision du jury. Le jury délibère sur l'attribution de ce statut dès lors qu'un étudiant obtient 70 % des crédits (42 crédits).

Dans toutes les matières, toute absence à une épreuve terminale entraîne la défaillance de l'étudiant à la matière, l'unité et le semestre. L'étudiant doit repasser la matière en 2^e session

LISTE DES BONUS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCORDES AUX ETUDIANTS

BDE
L'attribution d'un bonus de points égal ou inférieur à 5% des points nécessaires à la validation de l'année pour motif « d'engagement étudiant » est possible, sur décision du jury, conformément aux dispositions.

Stage
du relevé d'avis joint validé par les conseils de l'établissement

Le jury peut attribuer une majoration pouvant aller jusqu'à 0.5 points sur le semestre, sous réserve de production du retour de l'évaluation par le maître de stage et de la validation du semestre.